

TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE DE SERVICE

Production de trois vidéos institutionnelles dans des pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (Gambie, Tchad, Sénégal/Mali)

Dakar, 11 août 2022

I. CONTEXTE

Lancée en décembre 2016 grâce à un financement du Fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour l'Afrique, [l'Initiative conjointe UE-OIM pour la protection et la réintégration des migrants](#) est le premier du genre à l'échelle mondiale visant à sauver des vies, à protéger et à assister les migrants le long des principales routes migratoires en Afrique.

Cette initiative fournit aux migrants qui décident rentrer dans leur pays d'origine une assistance au retour volontaire dans des conditions sûres, dignes et respectueuses des normes internationales en matière de droits de l'homme et du principe de non-refoulement. Travaillant en étroite coopération avec les acteurs étatiques et non étatiques, elle assiste également les migrants de retour à la réintégration dans leur pays d'origine basée sur une approche intégrée à la réintégration. Cette approche, axée sur le soutien aux migrants et à leurs communautés, offre également un potentiel d'appui au développement local et d'atténuation de certains facteurs de la migration irrégulière.

Elle est mise en œuvre dans 26 pays africains du Sahel et du Lac Tchad, de la Corne de l'Afrique et de l'Afrique du Nord, avec lesquels d'étroites coopérations sont établies.

L'Initiative conjointe UE-OIM pour la protection et la réintégration des migrants vise à :

- Améliorer la protection des migrants, fournir une assistance directe et soutenir le retour volontaire assisté des migrants bloqués le long des routes migratoires.
- Soutenir le processus de réintégration des migrants de retour à travers une approche intégrée axée sur les dimensions économique, sociale et psychosociale et favorable à l'inclusion des communautés de retour.
- Permettre aux migrants et aux migrants potentiels de prendre des décisions éclairées concernant leur parcours migratoire et sensibiliser leurs communautés sur la migration.
- Améliorer les données sur les migrations et la communication sur les mouvements migratoires ainsi que sur les besoins et les vulnérabilités des migrants en vue d'appuyer l'élaboration des politiques et des programmes fondés sur des éléments factuels.
- Renforcer les capacités des acteurs étatiques et non étatiques en matière de protection et de gouvernance des migrations.
- Contribuer à la stabilisation des communautés à risque par la redynamisation de l'économie locale, l'amélioration de l'accès aux infrastructures socioéconomiques de base et le renforcement de la cohésion sociale.

II. OBJECTIFS DU SERVICE

Le Bureau régional de l'OIM pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre souhaite réaliser et publier via divers canaux de distribution trois vidéos institutionnelles tournées :

1. **En Gambie**
2. **Au Sénégal/Mali**
3. **Et au Tchad**

Ces vidéos permettront de partager les actions majeures de l'Initiative conjointe dans ces pays, en plus de mettre en lumière les histoires des migrants aux parcours périlleux, mais aussi leur résilience et le soutien qui leur est apporté par l'OIM et ses partenaires pour rebâtir leurs vies.

Dans le cadre de la 2ème phase du [PLAYGROUND](#) au Mali et au Sénégal, un programme de formation sera élaborée à destination des coachs recrutés au sein de communautés et des bénéficiaires âgés de 15 à 19 ans qui bénéficieront de leçons de basket et de compétences de vie et de leadership pour apprendre à créer des alternatives viables à la migration irrégulière. Cette vidéo aura pour objectif de souligner comment le sport peut être utilisé comme moyen d'engager les jeunes et les communautés sur la migration.

Ces vidéos sont financées par l'instrument de voisinage, de développement et de coopération internationale (NDICI) – « Global Europe » de l'Union européenne.

III. METHODOLOGIE

La méthodologie s'articulera autour des points suivants :

A. [Le recrutement d'un prestataire](#)

L'OIM publiera l'appel d'offres pour le recrutement d'un prestataire qui sera chargé de réaliser deux vidéos dans les deux pays ciblés (Gambie, Tchad) et d'une troisième tournée au Sénégal et au Mali à la fois. Les vidéos de cinq (5) minutes chacune porteront sur les aspects suivants : la protection, la réintégration et la santé mentale et le soutien psychosocial et la sensibilisation par le sport.

Les offres soumises seront analysées et l'Organisation sélectionnera le prestataire qui respecte le plus les critères décrits dans l'appel d'offres.

Pendant la durée de réalisation des vidéos, le prestataire retenu travaillera en étroite collaboration et sous la supervision du Responsable régional de la communication et des médias.

La production des vidéos passera par les étapes suivantes :

B. [Utilisation rigoureuse de scripts pour chaque pays mis à disposition par l'OIM](#)

Le prestataire utilisera les informations collectées au niveau de l'Organisation et faisant office de scripts. La participation à des séances de travail avec les différents partenaires dans chaque pays et la prise en compte des commentaires des points focaux communication dans chaque pays est exigée.

Date butoire ciblée pour partager avec le prestataire les scripts ou concepts créatifs : 26 Septembre 2022

C. [Tournage](#)

Une vidéo sera tournée conjointement au Mali et au Sénégal et deux vidéos seront produites en Gambie et au Tchad. Les lieux de réalisation des films seront choisis et approuvés par les points

focaux au niveau des missions en collaboration avec le Responsable régional de la communication et des médias. Les intervenants devront également être identifiés par les points focaux au niveau des Bureaux pays.

A la suite du tournage, le prestataire partage une première version des vidéos pour appréciation et commentaires de l'Organisation. L'OIM se réserve le droit d'apporter des révisions et procédera à la validation des produits.

Date butoire ciblée pour recevoir la première versions des 3 vidéos : 8 novembre 2022

D. Finalisation

Après avoir recueilli les observations sur la première version, le prestataire intègre les modifications nécessaires et réalise le montage final.

Quatre versions des vidéos devront être livrées par pays (pour un total de 12 fichiers vidéo) :

- Une version en français sous-titrées en anglais (5 minutes maximum)
- Une version en anglais sous-titrée en français (5 minutes maximum)
- Une bande annonce en français (1 minute 30 secondes maximum)
- Une bande annonce en anglais (1 minute 30 secondes maximum)

Date butoire ciblée pour recevoir les versions finales : 18 Novembre 2022

E. Visibilité

La visibilité du bailleur, de l'Union européenne, et celle de l'OIM devront être respectées (sur la base des guides de visibilité de l'UE et de l'OIM).

F. Diffusion sur une chaine de télévision internationale

Le prestataire sera chargé de partager un plan de promotion pour une large diffusion des vidéos sur ses propres plateformes.

Dates ciblées pour :

- **Recevoir un plan de diffusion pour validation d'OIM : 8 Novembre**
- **Mise en œuvre du plan de promotion : 25 Novembre – 20 Décembre**

QUALIFICATION ET EXPERIENCE REQUISE

- Être une structure ayant au moins cinq ans d'expérience dans la réalisation et la production audiovisuelle ;
- Avoir de l'expérience en journalisme vidéo ;
- Avoir de l'expérience en création de contenu pour une diffusion en ligne ;
- Être efficace et flexible et avoir un haut niveau de professionnalisme et une bonne capacité à travailler sous pression et à respecter des délais stricts ;
- Travailler efficacement avec les missions sur le terrain, les autorités locales, les parties prenantes, les bénéficiaires et la communauté au sens large.
- Posséder une expérience de travail avec le système des Nations Unies

IV. CALENDRIER ET BUDGET

Le budget dont dispose le prestataire de services sélectionné est de 50.000 EUROS.	Date estimée	Plan de paiement
Début du contrat / réunion initiale	19 septembre 2022	20%
Les scripts ou concepts créatifs sont partager avec OIM	26 septembre 2022	20%
Tournage	3 au 24 octobre 2022	
Soumettre les premières versions des 3 vidéos à OIM	8 novembre 2022	
Soumettre le plan de diffusion	8 novembre 2022	
Soumettre les versions finales a OIM	18 Novembre 2022	
Mise en œuvre du plan de diffusion	25 Novembre au 20 Décembre 2022	60%

Le paiement du prestataire sera effectué par transfert bancaire.

V. SOUMISSION DU DOSSIER DE L'OFFRE

Les offres peuvent être soumises **par mail** à : Procurementdkr@iom.int et iomrodakarmedia@iom.int.

Date limite de remise des offres : **vendredi 9 Septembre 2022 à 23 H 59 (heure du Sénégal)**. Seuls les dossiers complets reçus avant la date limite indiquée seront pris en considération.

Il est demandé au prestataire de fournir un dossier comprenant de :

- 1. Présentation du candidat/organisation** (une page maximum) ;
- 2. Proposition technique** décrivant :
 - La compréhension du projet ;
 - L'aptitude de l'organisation/personne physique pour la prestation ;
 - Une proposition détaillée pour la réalisation du service ;
 - L'équipe dédiée au projet, y compris les CV de chaque membre de l'équipe ;
 - Les ressources matérielles et les équipements alloués ;
 - Le plan de travail pour réalisation du service ;
 - Au moins deux (02) exemples de services similaires réalisées.
 - Tous les documents administratifs attestant de l'existence juridique, de la qualification (accord cadre, accréditation micro finance, NINEA, RCCM etc.) et de la capacité financière (état financier certifié des trois (3) derniers exercices) ;

- Le Relevé d'Identité Bancaire (RIB).
- 3. **Proposition financière** comprenant une ventilation détaillée du budget en euros. La proposition financière doit couvrir toutes les dépenses liées à l'exécution de la prestation, y compris, sans s'y limiter :
 - Les ressources humaines et techniques à mobiliser pour la prestation du service ;
 - Tout coût lié à la logistique, y compris les coûts de déplacement du prestataire, de son équipe et des personnes interrogées dans les vidéos ;
 - Les coûts du transport, logement et restauration du prestataire sont à sa charge

Les structures devront présenter une offre technique ainsi qu'une offre financière selon le canevas et contenu détaillés dans les TDRs.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

L'OIM se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre, d'annuler le processus de passation et rejeter toute soumission à tout moment avant attribution du contrat sans, de ce fait, encourir de responsabilité d'informer le(s) Soumissionnaire(s) du motif de ladite action de l'OIM.

VI. CRITERES D'EVALUATION

General	
Explication de l'aptitude de l'organisation pour l'activité	2 points
Expérience dans la réalisation de services similaires	2 points
CV des personnes ou des membres de l'équipe proposés	2 points
Propositions techniques et financières	
Qualité de la proposition pour la réalisation du service	4 points
Qualité des ressources matérielles et les équipements alloués	3 points
Efficacité et faisabilité du plan de travail pour atteindre les objectifs du service	3 points
Budget détaillé et justifications des lignes budgétaires	4 points
TOTAL	20 points

Les Propositions constituent la base des négociations contractuelles devant aboutir à un contrat signé avec le prestataire de service sélectionné.